

TARIFS DES COTISATIONS
 Assurance complémentaire frais de soins AGRI-PREVOYANCE
 ANNEE 2012

Accord national de prévoyance du 10 juin 2008 concernant les entreprises de la production agricole

Contrats collectifs (souscrits par l'employeur)				
Type de garanties		Composition tarification	Montant des cotisations mensuelles	
			Montant total	Répartition PP / PO
Socle (obligatoire) (1)		Salarié	27,58 €	Part Patronale : 4,14 € Part Ouvrière : 23,44 €
Extension «Isolé /Famille»	Extension du socle	Famille	39,10 €	Répartition PP / PO variable selon la participation de l'employeur A défaut : part ouvrière uniquement
	Option +	Isolé	5,69 €	
		famille	22,11 €	
	Option confort	Isolé	11,27 €	
famille		39,60 €		
Extension «Conjoint /Enfant »	Extension du socle	Conjoint	30,01 €	
		Enfant (2)	21,22 €	
	Option +	Salarié	5,69 €	
		Conjoint	6,23 €	
		Enfant (2)	5,15 €	
	Option confort	Salarié	11,27 €	
		Conjoint	11,81 €	
		Enfant (2)	8,91 €	

(1) Affiliation obligatoire pour un salarié ayant un an d'ancienneté continue au titre de son contrat de travail

(2) Gratuité à compter du 3ème enfant